EHESS

La classification raciale de l'Afrique du Nord au début du XIXe siècle (Early 19th-Century

Racial Classifications in Northern Africa)

Author(s): Ann Thomson

Source: Cahiers d'Études Africaines, Vol. 33, Cahier 129, Mesurer la différence: l'anthropologie

physique (1993), pp. 19-36

Published by: **EHESS**

Stable URL: http://www.jstor.org/stable/4392428

Accessed: 07/05/2014 19:57

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



EHESS is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to Cahiers d'Études Africaines.

http://www.jstor.org

Ann Thomson

La classification raciale de l'Afrique du Nord au début du XIX^e siècle

L'intérêt pour les écrits anthropologiques concernant l'Afrique du Nord s'est porté surtout sur la période postérieure à 1830 : les chercheurs ont été un peu victimes de l'illusion créée par les Français de cette époque, qui se présentaient comme des explorateurs dans un domaine inconnu. On a eu un peu trop tendance à croire, qu'avant 1830, les écrits sur Alger en particulier et l'Afrique du Nord en général se limitaient à des descriptions superficielles et pittoresques, sans intérêt (e.g. Lucas & Vatin 1975; Valensi 1969: 11). En fait, si au xviiie siècle les ouvrages portant sur le Maghreb sont surtout des récits de voyage et s'ils manquent d'analyses systématiques, cela ne veut pas dire que ces œuvres soient totalement dénuées d'intérêt scientifique, et que leurs auteurs ignorent tout effort pour classer et interpréter ce qu'ils voient. En outre, au début du xix^e siècle (avant 1830) nous assistons à un intérêt renouvelé pour les pays et les peuples du Maghreb et à un effort soutenu d'interprétation et d'analyse. Cet effort ne suit pas uniquement mais précède également la conquête française et en quelque sorte la prépare. Mais s'il y a une certaine continuité dans les écrits, nous constatons aussi une rupture entre les analyses antérieures à la conquête française, et l'anthropologie de l'époque de l'Algérie française.

On a beaucoup écrit en particulier sur l'élaboration du « mythe kabyle » à partir des années 1840, et les textes qui le véhiculent sont bien connus (voir Lucas & Vatin 1975 : 27-28 ; Ageron 1968, I : 267). Rappelons la description fournie par Daumas et Fabar (1847), qui formulent le mythe kabyle dans les années 1840 : la population de l'Algérie est divisée en Arabes et Kabyles, d'origine différente et ennemis irréductibles. Les premiers, pasteurs paresseux qui vivent sous des tentes, ont les yeux et les cheveux noirs, tandis que les seconds qui vivent dans les montagnes dans des maisons et cultivent la terre, sont souvent blonds ou roux avec des yeux bleus, résultat de mélanges avec des races nordiques. Ainsi, « le peuple kabyle, en partie autochtone, en partie germain d'origine, autrefois chrétien tout entier » (*ibid. : 77*), est celui qui pourra être le plus facilement civilisé. Même si cette conclusion prête à sourire aujourd'hui, il y a

Cahiers d'Études africaines, 129,XXXIII-1, 1993, pp. 19-36.

néanmoins une tendance à croire que cette façon de diviser la population algérienne était la seule possible et rationnelle, car c'est cette division qui était à la base des descriptions anthropologiques de l'Algérie au xixe siècle.

Or si nous comparons cette classification de la population avec celles qui existaient avant la colonisation, nous trouvons que les observateurs antérieurs étaient arrivés à des conclusions quelque peu différentes. Et nous constatons que, d'une certaine manière, les progrès des connaissances faits au xix^e siècle reprenaient quelquefois des observations effectuées antérieurement et « oubliées » pour des raisons idéologiques.

Il y eut en effet au xviii siècle de multiples tentatives pour classer les populations des pays du Maghreb, dont la diversité frappe tous les voyageurs, mais dont ils ne tirent pas toujours les mêmes leçons. Ainsi, un rappel des écrits antérieurs et une étude plus détaillée du débat au tournant du xix siècle peuvent jeter une lumière nouvelle sur les écrits anthropologiques du xix siècle et sur les choix idéologiques qui les sous-tendent. Dans ce qui suit je traiterai surtout d'écrits concernant Alger avec des références à quelques descriptions d'autres pays du Maghreb, notamment Tunis et Tripoli, mais aussi l'empire du Maroc.

Le xvm siècle

Si au xix^e siècle la division de la population algérienne entre Arabes et Kabyles, ou Berbères, est relativement simple, nous ne trouvons pas, loin s'en faut, une division aussi nette dans les écrits antérieurs. Les noms utilisés pour désigner les différents groupes parmi la population sont plus nombreux: Arabes, Maures, Bédouins, Berbères, Kabyles (et, bien sûr, les populations non indigènes, tels les Turcs, Juifs, Chrétiens, et les Couloghli, enfants de Turcs et de femmes autochtones). Un problème apparaît immédiatement, car ces termes, sous la plume de différents auteurs, sont loin de désigner les mêmes populations. Ainsi, s'il est vrai que le terme « maure » est souvent utilisé sans beaucoup de précision pour toute la population nord-africaine, en revanche il désigne parfois un groupe particulier, parfois les Arabes, parfois les Berbères, mais quelquefois aussi un groupe à part. Souvent, comme l'indiquent Canard (1951: 141) et Cuoq dans son édition des manuscrits de Venture de Paradis (1983 : 270), le terme est utilisé au xviiie siècle pour désigner les habitants des villes, tandis que le terme « arabe » désigne ceux des campagnes. Mais au contraire, selon Laugier de Tassy (1757: 84), les Turcs donnent ce nom aux habitants de la campagne. Chénier, dans la dédicace de son célèbre ouvrage sur le Maroc, Recherches historiques sur les Maures (1787, I), attribue une origine différente aux Maures, qu'il décrit comme pouvant être le plus ancien peuple qui ait survécu, et aux Arabes ou « Bedoui » avec lesquels ils sont confondus et « auxquels ils ressemblaient par une conformité d'idiome, d'usages et de mœurs ». Il les distingue également de ce qu'il appelle les deux autres nations du Maroc, qui diffèrent par la diversité de leur langue: les « Brebes » dans les montagnes et les « Chella » dans le sud, tandis que les Maures vivent dans les plaines et au bord de la mer (*ibid.* : 24). Il ne m'est pas possible ici de traiter à fond la question de l'utilisation de ces mots au xviii siècle et des différentes tentatives pour formuler une classification cohérente des habitants de la Barbarie; j'ai déjà traité cette question ailleurs (Thomson 1987 : 76-112). Je me contenterai ici d'en indiquer les grandes lignes.

D'abord, remarquons la diversité des critères utilisés pour distinguer les différentes populations : le type d'habitation et le mode de vie sont pris en compte aussi bien que le lieu de résidence et la langue. Ainsi on distingue les habitants des villes de ceux de la campagne, ceux des plaines de ceux des montagnes, les populations qui vivent sous la tente de celles qui vivent dans des maisons¹. Mais si pour certains écrivains, comme Shaw (1738), les habitants des villes sont des Maures tandis que ceux qui vivent à la campagne sont les Arabes ou Bédouins, pour d'autres c'est le contraire et, pour certains, on trouve des Maures à la ville et à la campagne. Peyssonnel (1838: 81-82, 171, 176), par exemple, qui utilise généralement le terme « Maures » pour les habitants des villes et « Arabes » pour ceux des campagnes, distingue également les « Arabes Maures » des villes des « Arabes bédouins » des campagnes ; il parle aussi des « Maures de la campagne » et des « Bédouins maures ». Laugier de Tassy, dont l'ouvrage sur la régence d'Alger, publié pour la première fois en 1725, est beaucoup lu et traduit au xviiie siècle, distingue clairement les Arabes des Maures et critique la majorité des auteurs qui les ont confondus. Pour lui, les Maures qui habitent les plaines sont les descendants misérables des Berbères, les habitants indigènes du pays, dont une partie apparemment habite également les montagnes, vers lesquelles ils ont fui devant les différentes vagues d'envahisseurs. Les citadins, par contre, sont les descendants de ceux qui ont fui l'Espagne et sont donc, selon lui, également d'origine berbère. Les Arabes descendent des conquérants venus de l'est, qui ont été dépossédés par les Turcs et ont fui vers les montagnes et les déserts où ils vivent en liberté (Laugier de Tassy 1757 : 84 sq.). Cette division entre les Arabes — c'est-à-dire essentiellement les Bédouins — et les Maures, souvent (mais pas toujours) vus comme les descendants des habitants autochtones, est assez courante au xviiie siècle.

Les habitants des montagnes, dont la spécificité est d'habitude reconnue, donnent lieu à des divergences d'opinion: ils sont pour les uns des Maures, pour d'autres des Arabes, voire des « Arabes kabyles » (Peyssonnel 1838). Shaw (1738) — dont l'ouvrage datant de la première moitié du xviiie siècle est toujours cité avec un grand respect — malgré

^{1.} Pour les classifications selon le lieu d'habitation, voir Thomson 1989 : 57-68.

son utilisation peu claire du mot « arabe », distingue cependant soigneusement les Kabyles des Bédouins: les premiers sont selon lui les descendants des anciens Africains, conclusion fondée sur l'étude de leur langue (ibid.: 288). À la même époque que Shaw, un autre Anglais, Morgan (1731: 6-10, 176), dont nous ne savons que peu de choses, essaie assez longuement d'éclaircir la question de l'origine des différentes populations d'Algérie : selon lui, les Africains originaux ou « sauvages » ont fui vers les montagnes devant les ancêtres des Maures, c'est-à-dire les Canaanites, qui ont construit les villes avant d'être subjugués à leur tour par les Sabéens, des nomades venus de l'est. Les Canaanites fuirent finalement en grande majorité vers les déserts du sud, où certains construisirent des villes mais où la plupart adoptèrent le mode de vie errant des Arabes. Enfin, les Arabes sont venus d'Arabie: ils sont divisés en Bil'dia et Bedouia (citadins et nomades). Morgan a puisé cette dernière distinction dans la Bibliothèque orientale de Barthélemy d'Herbelot, qui lui-même l'a prise chez Ibn Khaldoun, et il est l'un des rares à diviser ainsi les Arabes. Mais malgré son érudition, les distinctions faites par cet Anglais sont finalement peu claires.

À la fin du xvIII^e siècle, Venture de Paradis, qui a étudié la langue berbère, essaie de fournir un critère un peu plus clair en distinguant les peuples qui habitent sous la tente de ceux qui habitent dans des maisons, même s'il appelle Arabes les deux groupes, expliquant à l'intention de l'abbé Raynal² que le mot Maure n'est utilisé que par les Européens³. Ce qui ne l'empêche pas de s'en servir par endroits lui-même pour désigner les sédentaires. Il considère apparemment une partie des Arabes bédouins comme des descendants des anciens Numidiens. Les habitants des montagnes vivent dans des maisons et sont, comme les autres sédentaires apparemment, les descendants mélangés des Carthaginois, des Romains, des Vandales, des Grecs et des derniers conquérants arabes. Ils se distinguent des Arabes par leur mode de vie, par leur langue et par leur origine⁴. Il semblerait donc que pour Venture les montagnards ne soient pas d'une origine différente des autres sédentaires, mais ce qu'il dit à ce sujet n'est pas tout à fait clair. Notons cependant qu'il est le seul à indiquer que les montagnards cultivent aussi des terres dans les plaines, détail assez significatif et volontiers oublié au xixe siècle. Et il reconnaît l'existence au Maroc de Berbères, qui vivent en plaine sous des tentes comme des Arabes (Venture de Paradis 1844: xix). L'exemple, important, de

L'abbé RAYNAL, lors de la préparation de son ouvrage sur l'Afrique du Nord et le Levant (qui ne fut jamais publié), consulta Venture de Paradis. Les manuscrits de Raynal, actuellement à la Bibliothèque nationale, à Paris, furent partiellement publiés dans RAYNAL 1826.

Ms. Bibliothèque nationale, Fonds français 6430, f° 47, 81.

VENTURE DE PARADIS 1983: 48-51. Il est probable que Venture a eu connaissance de l'œuvre d'Ibn Khaldoun et qu'il s'en est inspiré pour distinguer les sédentaires des nomades.

Venture nous montre que l'origine des différents groupes parmi la population est loin d'être évidente. Si les Arabes ou Bédouins sont le plus souvent considérés comme originaires de l'Arabie, l'origine des Maures ou des Kabyles donne lieu à des suppositions diverses.

Au tournant du siècle, un Allemand qui fut consul danois à Alger, un certain Rehbinder (1799-1800), publie anonymement un grand ouvrage sur l'État d'Alger qui s'inspire et de ses propres observations et des écrits de ses prédécesseurs. Il divise la population indigène en Maures, Kabyles et tribus arabes, mais pour lui en fait les Kabyles semblent être d'origine maure. Ces Maures et Kabyles sont les descendants des habitants originaux de l'Afrique du Nord tandis que les Arabes, qui vivent sous la tente et parlent une langue différente, sont le même peuple que ceux qui vivent en Arabie (*ibid.*, I: 314 sq., 337 sq.). Tout en adoptant la distinction faite par Venture, qu'il avait rencontré à Alger, entre ceux qui vivent sous la tente et ceux qui vivent dans des maisons, Rehbinder diverge de ce dernier quant à l'origine des différents groupes parmi la population.

En général, nous pouvons donc dire qu'au début du xixe siècle il n'existait aucun consensus sur la façon de diviser la population, même si tous reconnaissaient la différence entre les populations des villes et celles des campagnes, et l'existence de populations parlant une langue très différente de l'arabe. Comme exemple du peu de précision qui pouvait exister à ce sujet, citons enfin les lettres de l'abbé Poiret, publiées en 1789, dans lesquelles la confusion est à son comble. Il utilise sans discrimination les mots arabe, maure et berbère, ou même « cabaïl », changeant souvent plusieurs fois de mot au cours d'une phrase. Dans sa sixième lettre, par exemple, il écrit : « Il me semble, dans chaque Arabe montagnard, reconnaître un Gétule ou un Numide », mais il continue en décrivant la physionomie des « Maures » et ensuite l'habillement des « Arabes errants des montagnes ou du désert » (*ibid.*, I : 73-74).

Il faudrait aussi souligner, dans ce que nous venons de voir, l'existence de critères très divers pour diviser la population: pour les Européens du xviiie siècle, les différents groupes se distinguent le plus souvent par le lieu où ils habitent et par leur mode de vie. Ces critères peuvent signaler une différence d'origine ou de « race » (qui pour certains est prouvée par la différence de langue), mais ce n'est pas toujours le cas, et les conclusions quant à cette origine divergent. Ce qui est remarquable, c'est que nous ne trouvons pas d'observations claires qui indiqueraient une différence physique visible entre les divers groupes. Tout au plus quelques voyageurs croient-ils constater des différences morales. Même si les Européens cherchent une origine différente à chaque groupe identifié, ils ne constatent pas que cette origine se manifeste dans leur physionomie ou dans leur constitution physique. En ce sens, les représentations picturales des différents habitants figurent-elles essentiellement leur habillement.

Ainsi au xviiie siècle (à part les quelques voyageurs qui reconnaissent l'importance de la langue), c'est surtout le mode de vie qui permet de

classer les habitants — ce qui aboutit à la grande variété de classifications que nous avons décrite. Cette multiplicité d'interprétations nous montre que, face à la diversité qu'ils observaient, les voyageurs étaient loin de favoriser une simple division binaire et antagoniste de la population.

Le xixe siècle

Au début du xixe siècle, et notamment dans les années 1820, nous notons un regain d'intérêt envers la question de l'origine exacte des populations de l'Afrique du Nord et on cherche à savoir, en particulier, si l'étude de leur langue permettrait d'apporter des éclaircissements à ce sujet. On s'adresse donc aux voyageurs et aux diplomates pour qu'ils fournissent des renseignements. Cet intérêt, lié à l'encouragement donné aux voyages d'exploration à l'intérieur de l'Afrique, n'est pas limité à un seul pays : des scientifiques anglais, français, allemands, italiens se penchent sur la question, et leurs ouvrages sont diffusés, traduits et commentés.

Les recherches des premières décennies du xix siècle portent sur plusieurs questions, dont nous allons examiner les plus importantes. Pour nous guider dans le dédale des interrogations souvent confuses, nous ne pouvons faire mieux que de nous inspirer d'un questionnaire proposé aux voyageurs à Alger et à Tunis par la Société de géographie en 1824, et rédigé par Conrad Malte-Brun (1824 : 18 sq.).

Le questionnaire de Malte-Brun

Malte-Brun, dans son *Précis de géographie universelle* (1810), souvent réédité et augmenté, écrivait : « La langue des Brébers ou des Kabyles, nous paraît le dernier reste des idiomes parlés le long du mont Atlas et de la Méditerranée ; mais on n'en a que de faibles notions » (*ibid.*, II : 582) ; il n'est donc guère étonnant qu'il ressente le besoin de recueillir plus d'informations sur les habitants de l'Afrique du Nord, sur lesquels portent plusieurs de ses interrogations. Il est question notamment de savoir « quelle est la véritable différence entre les Maures et les Arabes dans l'Afrique septentrionale ? » car « aucun voyageur n'en établit le caractère distinctif avec la précision nécessaire ». Et il s'interroge : « Les Maures ne seraient-ils pas les descendants des anciennes colonies asiatiques, très antérieures à l'invasion des Arabes musulmans au septième siècle ? » (Malte-Brun 1824 : 20).

Ainsi demande-t-il aux voyageurs d'observer les rapports entre les Maures et les Perses, et en particulier de recueillir les noms géographiques « qui présentent une similitude évidente avec les noms de la même classe en Perse, en Babylonie et en Syrie ». Il s'interroge également sur la distinction entre les tribus qui vivent d'agriculture, ou Fellah, et celles qui

vivent à la manière des Bedaouis, ou Bédouins : « ... parmi celles-ci, il faudrait encore distinguer les pasteurs nomades des plaines d'avec les pasteurs fixés dans les hautes vallées ». Mais les Berbères sont « à tous les égards, la race la plus intéressante de cette grande région » : « Ils en paraissent les habitants indigènes, ils y forment encore une population très nombreuse, et ils étendent leur domination sur une grande partie du Sahara et du Soudan. C'est un des objets les plus importants et les plus vastes sur lesquels on puisse porter son attention ». À leur sujet il pose des questions précises : « En quoi diffèrent l'angle facial, les cheveux et le teint d'un Berber, des mêmes attributs chez un Maure de campagne? Le physique d'un Berber offre-t-il quelques traits européens? Ont-ils quelque ressemblance avec les Américains septentrionaux, par l'insensibilité de la peau, par le teint cuivré ou rouge-brun, et par la roideur des cheveux ? » Il s'intéresse également aux différents noms donnés aux Berbères, notamment « Shoujahs » et « Kabyles » : il veut surtout savoir si ces peuples se donnent eux-mêmes ces noms et quelle est leur dérivation. Notons qu'il suggère que le nom « Shouiahs ou Chowias » pourrait avoir un rapport avec le mot hébreu « Schouo » (ibid. : 20-22).

Et enfin Malte-Brun recherche des renseignements sur les peuples des Aurès décrits par Bruce (1813) et appelés Neardies : « Ce que Bruce a dit sur leur teint plus blanc, leurs cheveux châtains et leur haine moins forte pour les Chrétiens, se confirme-t-il? Pourrait-on se procurer un vocabulaire de leur idiome, afin de décider si ce sont des descendants des anciens Vandales, ou si c'est seulement le reste d'une population de sujets romains, soumis aux Vandales, et qui, lors de la conquête de l'empire vandale, se seraient réfugiés dans les montagnes? » Il veut savoir également si cette tradition concernant les Vandales se trouve chez les Maures; si c'est le cas, il se demande s'il ne s'agirait pas plutôt d'Andalous. Enfin, notons la mise en garde contre les ressemblances apparentes avec les Arabes modernes. Car: « Ce qui paraît Arabe ici, peut fort bien remonter jusqu'aux anciens Mauritaniens, et même jusqu'aux Berbers ou indigènes primitifs, puisque avant toute invasion historiquement prouvée de peuples de l'Arabie, le géographe Strabon dit déjà que les habitants du mont Atlas ressemblaient aux Arabes » (ibid.: 23-24).

Dans ces questions, nous remarquons une absence de parti-pris et d'une véritable volonté de savoir qui contrastent fortement avec les certitudes réductrices que nous constaterons vingt ans plus tard. Nous retrouvons ici la confusion déjà évoquée, née des récits connus de voyageurs en Barbarie, tel Poiret (1789), qui fait ressentir le besoin de comprendre la différence entre Arabes et Maures. Il est clair que pour Malte-Brun les Maures constituent un groupe distinct parmi la population, avec une origine très différente des Arabes et des Berbères. Notons surtout l'intérêt porté aux Berbères et en particulier le désir d'obtenir des renseignements sur l'angle facial. En effet, les anthropologues ne possédaient pas de crânes des peuples de cette région, à part quelques crânes de Guanches,

des îles Canaries, et ils n'avaient pas de descriptions claires permettant de distinguer les Berbères des Arabes ou des Maures. D'où, sans doute, le rapprochement curieux fait avec les Américains. Dans ce contexte, il est également intéressant de constater que les habitants réputés blonds ou roux sont toujours localisés dans les Aurès, et que Malte-Brun se réfère à la description de Bruce mais pas à l'ouvrage plus ancien de Shaw (1738), qu'il cite pourtant ailleurs. De même, il ne se réfère pas au petit vocabulaire publié par ce dernier. Il montre néanmoins beaucoup d'intérêt pour la collecte des données linguistiques, car, à part les remarques déjà citées, il propose de recueillir des renseignements des marchands d'esclaves venus à Constantine de l'intérieur:

« Il serait à désirer qu'on pût obtenir aussi de ces individus des vocabulaires dans les idiomes de l'intérieur, et que, dans chaque vocabulaire, les mêmes mots fussent reproduits, afin de les rendre comparables entre'eux. C'est en recueillant de la bouche des Africains ces sortes de renseignements, que Lucas, Burckhardt, Lyon et Seetzen ont rendu à la géographie et à l'histoire des peuples, les services les plus signalés » (Malte-Brun 1824: 18-19).

Et il demande des renseignements sur les noms qu'on trouve dans le Zab, posant également la question de savoir si la population berbère y domine. Nous allons traiter plus en détail les principales interrogations auxquelles fait écho Malte-Brun, pour montrer comment on abordait ces questions dans les décennies qui précédèrent la conquête française d'Alger.

Les Maures

Arrêtons-nous d'abord sur les Maures. Comme je l'ai déjà indiqué, ce mot présente des problèmes, dus à l'utilisation peu rigoureuse qu'en font les écrivains. Le mot désigne souvent toute la population indigène de l'Afrique du Nord, et c'est cette utilisation que critique Venture de Paradis, déjà cité. Notons aussi que dans l'ouvrage Le Miroir, publié en français par l'Algérien Hamdan Khodja en 1833, le mot n'apparaît pas : les habitants de la ville d'Alger sont appelés des Sarrazins, tandis que les habitants des campagnes, Arabes et Berbères, sont des Bédouins (Khodja 1985 : 45, 88). Nous avons également vu que dans la division binaire du xixe siècle, les Maures n'apparaissent pas, ce qui a fait croire que ce n'était qu'une autre désignation pour la population entière, ou pour l'une des deux parties. Cependant, dans les discussions anthropologiques des premières décennies du siècle, comme pour les écrivains du xviire siècle que nous avons cités ci-dessus, les Maures semblent être généralement perçus comme un groupe à part, distinct des Arabes et des Berbères. C'est le point de vue adopté par Malte-Brun qui s'interroge sur la possibilité d'une origine perse des Maures. D'ailleurs Prichard (1836-47), s'il semble en général les fondre dans la population berbère, les traite toujours par

endroits comme un groupe distinct, citant le témoignage de Rozet (un militaire qui faisait partie de l'expédition de 1830) selon lequel on retrouverait en eux « les caractères de la race primitive », et qui les distingue des Arabes et des Berbères (*ibid.*, II : 27). En fait, Rozet (1850 : 8) affirme que les Maures, qui sont, avec les Berbères, « les plus anciens habitants du pays », se sont alliés avec les différents conquérants, « ce qui a altéré très sensiblement la pureté de leur race » ; néanmoins, on peut les distinguer « au premier coup d'œil » des Arabes et des Berbères.

L'Allemand Ukert, dans le volume sur l'Afrique du Nord, qu'il rédige pour un manuel de géographie publié à Weimar (1824: 527), distingue également les Maures d'Alger, qui vivent dans les villes et à la campagne, des Arabes et des Kabyles. Pour Graaberg till Hemsö (1830 : 36), envoyé suédois dans la région, les Maures d'Alger, à peu près le tiers de la population de la Régence, constituent une race mixte mais très ancienne, le produit d'un mélange des anciens Africains avec les Arabes venus d'Asie ou chassés d'Espagne, et avec des Noirs du Soudan. Il était sans doute influencé par l'Américain Shaler (1826: 84-85) pour qui les Maures, population mixte qui compose la majorité de la population citadine de la Régence d'Alger, sont capables du plus haut degré de civilisation. Nous trouvons peut-être dans cette constatation la raison de leur disparition en tant que groupe à part dans l'anthropologie coloniale. La confirmation de cette explication vient d'un opuscule politique de V.-A. Hain, datant de 1832, intitulé À la Nation. Sur Alger, qui plaide pour une vigoureuse colonisation du territoire nouvellement conquis et l'élimination de la population autochtone. Cet auteur reconnaît que les Maures possèdent un certain degré de civilisation mais prétend qu'ils ne constituent que trois pour cent de la population, et qu'ils sont appelés à disparaître à mesure que les quelques survivants émigreront (*ibid.* : 26). Et ceci en même temps que le capitaine Rozet (1850 : 8-12) les décrit comme la plus grande partie de la population!

Il est clair que, dans la mesure où les Maures étaient le plus souvent définis comme la population des villes et aussi celle sédentaire des plaines, et où l'on considérait qu'ils jouissaient d'un certain degré de civilisation, il devenait nécessaire de les occulter. L'aboutissement de cette occultation des Maures se trouve chez Carette (1850 : 106), pour qui : « Les Maures constitue une des ces espèces indéterminées et bâtardes qui se définissent négativement. Ce n'est ni l'Arabe, ni le Berbère, ni le Kouloughli, ni le Turc, ni le Juif, ni le Nègre. C'est le résidu de la population des villes quand on en a extrait ces cinq classes d'habitants... Au reste, la classe des Maures est peu nombreuse ; c'est à peine si dans toute l'Algérie on parviendrait à en réunir dix mille ; elle est d'ailleurs peu recommandable ».

Ne restèrent dès lors que les Arabes bédouins qui ne cultivaient pas les terres, et les Kabyles, sortes de bons sauvages cantonnés dans les montagnes. Les terres agricoles en plaine étaient donc inoccupées et libres... Il 28 ann thomson

ne semble pas nécessaire de souligner l'intérêt qu'offre une telle constatation pour les Français qui voulaient s'en emparer.

Les Berbères

Penchons-nous justement sur ces Kabyles montagnards, et plus généralement sur les Berbères qui, comme nous l'avons vu, intéressent particulièrement les Européens au début du xixe siècle. Notons tout d'abord que la description que donnent Daumas et Fabar (1847) des Kabyles (des blonds ou roux, descendants au moins partiellement de races nordiques) n'est pas une innovation totale. Comme l'indiquent les questions de Malte-Brun, les anthropologues s'interrogeaient sur des montagnards blonds, mais il s'agissait alors non pas de Kabyles mais d'Aurésiens. Les spéculations sur l'origine vandale des habitants des Aurès existaient depuis longtemps, et bien avant Bruce. Déjà en 1731, J. Morgan, traducteur et auteur, entre autres, d'une histoire d'Alger, parle de certains Africains montagnards très blonds, qu'il pensait être des descendants de Vandales avant d'être convaincu de son erreur par le silence de Procope à ce sujet (Morgan 1731: 104). Peu après, cependant, Thomas Shaw (1738: 120) accorde du crédit à cette idée en décrivant les habitants des Aurès : il était convaincu qu'ils descendaient des Vandales. Shaw est rejoint dans cette opinion par plusieurs autres auteurs, et notamment par James Bruce (1813, I: 34), qui cependant exprime son étonnement à ce qu'il croit apparemment être sa propre découverte. Mais Prichard (1836-47, II : 29), qui cite les remarques de Shaw au sujet des Aurésiens, qualifie d'improbable et totalement gratuite la supposition que ces Berbères seraient des descendants des Vandales.

Il faut néanmoins souligner le fait que ces voyageurs ne parlent que des habitants des Aurès, percus comme étant très différents des autres montagnards. En appliquant cette description à des Kabyles, Daumas et Fabar ont obéi à d'autres impératifs. Ils ignorent délibérément un grand nombre de récits qui dépeignent les Kabyles comme étant plutôt bruns aux cheveux noirs. L'Allemand Rehbinder (1799-1800, I: 337-339), dans son ouvrage très détaillé sur l'Algérie, les présente comme bruns avec des cheveux noirs ou d'un brun foncé (notons aussi que, curieusement, il semble distinguer les Kabyles des Berbères car il remarque qu'ici, à la campagne, on fait rarement la différence entre eux). L'Italien Pananti (1818: 167) parle de leurs yeux bruns. En 1831, Rozet écrit (1850: 11) qu'ils « ont le teint très brun, sans être noir ; la couleur de leurs cheveux est toujours très foncée », et il ajoute « leur figure est plus courte que celles des Arabes, et son expression a quelque chose de cruel, expression que leur conduite ne dément pas ». Et Ukert (1824: 528) dans son ouvrage sur l'Afrique du Nord en donne la même description que Rehbinder. En fait les descriptions des Kabyles varient énormément et si

quelques voyageurs les décrivent effectivement comme étant plutôt blonds — l'Américain Shaler (1826 : 91), par exemple, insiste sur la blancheur des Kabyles, vestige, à ses yeux, des Vandales, peut-être mélangés à d'anciens Numidiens —, il n'existe aucun consensus à ce sujet, loin de là. À tel point que l'Ecossais Campbell (1837, I : 159), qui visite l'Algérie en 1837, se déclare étonné des descriptions des Kabyles blonds descendants des Vandales, déclarant que lui-même n'en a jamais vus aux yeux ou aux cheveux clairs.

Mais l'intérêt pour les montagnards ne se limitait pas à leur couleur. Car, ainsi que nous l'avons vu, les Berbères constituent la partie de la population qui éveille le plus l'intérêt des anthropologues du début du xix^e siècle. Et cet intérêt va beaucoup plus loin que la simple question de leur origine supposée vandale. Il y a un effort concerté, surtout chez les Britanniques, les Américains et les Allemands utilisant notamment les données linguistiques, pour comprendre l'origine de la population berbère et son étendue. Une première tentative avait déjà était faite par Shaw (1738 : 288) un siècle auparavant : il avait dressé un premier vocabulaire de la langue qu'il appelle « showiah » afin d'indiquer sa différence d'avec l'arabe et l'hébreu, et il en avait conclu que les Kabyles sont les descendants des anciens Africains. En 1781, le Danois Georg Høst, qui visite le Maroc en 1760-1768, publie lui aussi un vocabulaire de la langue « tamazirgt » parlée, selon lui, par les Berbères dans les montagnes de l'Atlas au Maroc. Ce vocabulaire lui a été fourni par un taleb, ancien imam des Berbères à Tamenart. Il affirme que cette langue n'a rien de commun avec la langue maure ou arabe, mais il laisse aux « savants » le soin de décider si c'est l'ancienne langue gétule, numidienne, phénicienne, turque ou égyptienne : il émet même l'hypothèse que c'est un mélange de plusieurs langues. Il compare cette liste avec les mots de showiah fournis par Shaw, et bien qu'il constate que certains mots courants sont les mêmes dans les deux langues, il trouve plus importantes les divergences. Sa conclusion est que le showiah est peut-être un dialecte de l'ancien lybien ou phénicien, tandis que le tamazirgt pourrait être un dialecte du gétulien et de la plus ancienne langue africaine (Høst 1781: 135-141). Pour Høst, donc, la langue ne démontre pas l'identité de tous les habitants montagnards de l'Afrique septentrionale.

C'est surtout Venture de Paradis qui, à la fin du xviii siècle, fait une étude détaillée (publiée intégralement seulement en 1844 mais connue des linguistes) de la langue berbère, qu'il estime pourtant n'être que « le jargon d'un peuple sauvage », sans termes pour exprimer les idées abstraites qu'elle doit emprunter à l'arabe. Il se demande si ce ne serait pas un idiome dérivé de la langue punique. Il reconnaît que la même langue est parlée dans toutes les montagnes, de Tunis au Maroc, et aussi dans le sud, par exemple chez les Mozabites. Quant à leur origine il estime, comme nous l'avons vu, que les Berbères sont « les restes des Carthaginois, des Romains, des Grecs, des Vandales » (Venture de Paradis 1844 :

30 ann thomson

xvII-xxI). Chénier (1787, I: 26-27), lui aussi, penche pour l'origine punique de la langue berbère et croit que ceux qu'il nomme les « Brèbes » et les « Chella » au Maroc sont des descendants, au moins en partie, des Carthaginois. La même opinion est défendue par le linguiste Langlès, dans ses annotations de la traduction française des voyages de Hornemann (1803, I: 281). Dans le même ouvrage, sont reproduites aussi des remarques de Marsden sur cette langue, ainsi que des « observations tirées du travail de Venture ». En conclusion, il est dit que : « La langue des Chilahh ou des Berbers s'étend à travers tout le continent d'Afrique, entre les dialectes des Nègres de la partie du sud, et les dialectes maures et arabes des côtes de la Méditerranée, et qu'elle était la langue de toute l'Afrique septentrionale avant l'époque des conquêtes des mahométans ».

Vu son affinité avec des langues chémitiques de l'Orient, ils en infèrent que c'est l'ancienne langue punique corrompue par l'introduction de mots grecs, romans et goths (*ibid.*, II: 410-411). Il faudrait aussi évoquer les écrits détaillés, publiés en 1809, de J. G. Jackson sur le Maroc. Ce dernier distingue quatre groupes parmi la population: en plus des Maures (descendants des émigrés de l'Espagne) et des Arabes du Sahara divisés en Kabyles ou clans, il cite à part les « Berebbers », sans doute selon lui les aborigènes, dont la langue est probablement un dialecte de l'ancien carthaginois, et les « Shelluhs » dont la langue s'appelle l'amazirk (Jackson 1968: 140-143).

Mais les recherches du début du xixe siècle mettent de plus en plus en doute ces interprétations concernant l'origine carthaginoise de la langue berbère ou de la langue parlée par certains Berbères. Dans sa continuation de l'œuvre linguistique de Adelung intitulée Mithridates (1812 : 27-60), J. S. Vater traite longuement de la question des Berbères et de leur langue, utilisant les écrits de Shaw, de Venture, de Marsden et de Langlès. Il divise les Berbères en quatre groupes: les Amazirg, ou Schilha, les « Kabyles, Cabayli, Gebali », les Tuaryk, et les Tibbo, et il affirme qu'ils parlent tous la même langue, ressemblant aussi à celle parlée par les Guanches des îles Canaries. Mais à la différence de Marsden et de Langlès, il ne trouve aucune raison d'affirmer qu'elle est une corruption de la langue punique. Il considère qu'elle dérive de la langue numide, que Salluste distinguait déjà du punique. Notons aussi que Vater explique, au début de sa description des Berbères, qu'ils sont souvent confondus avec les Maures: leur mode de vie est semblable à celui des Arabes qui les entourent et, à cause de la religion, ils utilisent également la langue et des noms arabes. En outre, à cause du même climat et des mêmes lieux de résidence, ils ressemblent physiquement aux Arabes de sorte que, sans la différence de langue, et sans notre connaissance de leur différence d'origine, nous les aurions classés avec les Maures (ibid.: 28-29).

En 1823, Shaler, le consul américain d'Alger, envoie les résultats de ses recherches sur les Berbères à P. S. Duponceau de la Société américaine de philosophie. Les renseignements sur la langue berbère fournis

par ses informateurs algériens, l'amènent à adopter l'hypothèse de Vater, et il affirme que les Amazirg au Maroc, les Kabyles à Alger et à Tunis, ainsi que les Tuarycks et les Siwahs, parlent la même langue et sont les descendants des anciens Africains (Shaler 1824: 3 sq.). Mais dans ses Sketches (Shaler 1826: 91), il reprend également la théorie de Shaw et de Bruce sur l'origine partiellement vandale des habitants des Aurès, qui sont souvent très blonds et dont il loue les « unafrican moral qualities ». Ce sont néanmoins les conclusions de Shaler et de Duponceau sur l'origine africaine de tous les Berbères à travers l'Afrique du Nord qui sont reprises par Graaberg till Hemsö (1830), ou par W. B. Hodgson, dans les Transactions of the American Philosophical Society (1834). Et les lettres de Shaler et Duponceau sont reproduites en 1825 dans les Nouvelles Annales des Voyages par Malte-Brun, qui y ajoute des remarques tirées des ouvrages de Jackson, de Ritter et de Balbi. On y lit notamment:

« Dans l'Atlas ethnographique qui va paraître, le savant et laborieux M. Balbi a pris le parti de considérer toutes les langues parlées dans les montagnes de l'Atlas et dans les déserts qui y touchent au sud, comme un règne ou grande famille de langues qu'il nomme atlantiques. Elles ont quelques traits de ressemblance, de parenté, mais elles forment entre elles de petites familles bien distinctes et souvent très différentes, précisément comme les tribus qui les parlent en forment sous le rapport civil et politique. Nous croyons qu'à cette sage et heureuse innovation il faut ajouter l'abolition totale du nom de Berber, soit comme dénomination générique de ces peuples, soit comme nom appellatif d'une de leurs tribus » (Malte-Brun 1825 : 83-84).

Même si la plupart des écrivains ne vont pas aussi loin, l'existence d'une langue berbère commune aux habitants des montagnes de l'Afrique du Nord semble être généralement acceptée. C. O. Castiglioni, membre associé étranger de la Société asiatique de Paris publie, en 1826, les Recherches sur les Berbères atlantiques, dans lesquelles il passe en revue les diverses hypothèses les concernant; il s'inscrit lui aussi en faux contre l'hypothèse de Marsden et de Langlès, et il affirme « la haute antiquité de l'état actuel de ces contrées et de la langue de ses habitants ». Leur origine est asiatique mais elle remonte à une époque plus reculée que les Carthaginois (Castiglioni 1826: 107, 125). Il termine en observant que:

« [La plupart des dynasties qui ont régné ici] appartenaient à des tribus berbères qui, après avoir adopté la langue des Arabes avec leur religion, se sont établies sur les côtes maritimes. Là elles se sont confondues dans cette population mixte que nous appelons *Maures*, d'après un des noms génériques que les anciens donnaient aux habitants de ces contrées; pendant que celles qui sont restées dans l'intérieur des terres, y conservent encore de nos jours le langage et, quelque part aussi, l'indépendance et les pratiques religieuses de leurs ancêtres » (*ibid.* : 127).

Prichard, qui cite tous les écrits à ce sujet dans la troisième édition de ses *Recherches*, insiste lui aussi sur le fait que la population de l'Afrique septentrionale est majoritairement composée des descendants de la race berbère aborigène, dont ceux des villes ont adopté la langue arabe. On

constate de grandes différences de complexion selon le climat. Il s'intéresse particulièrement aux recherches philologiques sur la langue parlée par tous les Berbères, car pour ce qui est des données physiques, les chercheurs ne possèdent pas assez de crânes pour tirer des conclusions sur leur origine. Il se réfère à l'hypothèse selon laquelle leur langue est africaine, mais il reproduit en appendice un mémoire de F. W. Newman qui décèle une origine « hébraeo-africaine » de cette langue, d'où il conclut que les Berbères sont une race anciennement liée par le sang aux Canaanéens et aux Éthiopiens, résultat de migrations de l'Arabie très antérieures aux conquêtes musulmanes (Prichard 1836-47, I: 18-30, 363, 584-587, 600, 617-626).

Mais on peut poser la question de savoir ce que deviennent les Arabes si la plus grande partie de la population nord-africaine — et non seulement les montagnards et les Touariks — est devenue berbère. Car l'opinion de Castiglioni et de Prichard est aussi celle de W.B. Hodgson (1844:9), ancien consul américain de Tunis, qui explique que les Arabes d'Algérie constituent la partie la plus intellectuelle mais aussi la moins nombreuse de la population. Selon Prichard (1836-1847, I: 257-259), les Arabes pur sang ne sont pas seulement les Bédouins vivant sous la tente (selon l'image traditionnelle) mais aussi des cultivateurs vivant dans des maisons. En ceci il diffère de la plupart des anthropologues pour qui les Arabes sont faciles à distinguer en raison de leur mode de vie nomade et pastoral. Ils sont généralement considérés comme étant les descendants des conquérants venus d'Arabie. Mais il ne faut pas ignorer la mise en garde de Malte-Brun dans les questions déjà citées : les apparences peuvent être trompeuses. Ce qui n'empêche pas Bory de Saint-Vincent (1827, I: 174-179), dans sa classification établie avant d'être envoyé en Algérie comme chef de la Commission scientifique, d'opérer une distinction physique entre les deux « races » de l'espèce arabique : celle qu'il appelle la race atlantique ou occidentale, et la race adamique ou orientale. La race atlantique, originaire de l'Atlas, est répandue dans toute l'Afrique du Nord. Elle est moins grande, elle a la peau moins foncée que l'autre et certaines de ses familles sont presque blanches. Les Maures sont « les débris de la race atlantique, maintenant comme fondue par le mélange des Phéniciens, des Grecs, des Romains, des Vandales, des Goths, des Normands, des Arabes de la race suivante et des Turcs même » (ibid.). Les descendants les moins altérés de cette race atlantique sont les Guanches des îles Canaries que Bory de Saint-Vincent avait luimême visitées.⁵ Mais l'opinion la plus répandue tend à réduire la propor-

^{5.} En 1845, après sa participation à l'exploration scientifique de l'Algérie, Bory DE SAINT-VINCENT (1845: 1813) avoue s'être « complètement égaré ». Dès lors, il distingue les autochtones, appelés Maures ou Kabyles, qui appartiennent à la race adamique, des Arabes et des Noirs qui ne vivent en Algérie qu'en « parasites ».

tion arabe de la population pour privilégier les peuples d'origine berbère et pour y inclure même une partie de ceux qui parlent la langue arabe.

Ainsi, l'intérêt anthropologique pour l'Afrique du Nord, après ses premiers pas timides mais non négligeables au xviiie siècle, s'affirme et s'approfondit dans les décennies qui précèdent la conquête. Si l'on manquait de données physiques, et surtout de crânes, permettant de distinguer les peuples de l'Afrique septentrionale, les recherches linguistiques par contre avaient permis de connaître l'existence des Berbères, peuple ancien répandu dans toutes les montagnes de la région et dans le désert du Sahara, et même d'affirmer que la majorité de la population de la région était berbère. Malgré un certain nombre de divergences, il ne fait pas de doute qu'un consensus se dessine, qui repose essentiellement sur ces données philologiques: une grande partie — même la plus grande partie — de cette population est composée de descendants des anciens habitants africains, purs ou mélangés à d'autres, parlant la langue ancienne, antérieure à l'arrivée des Arabes musulmans (même si l'on reconnaît l'existence de populations anciennes arabisées). Ils présentent des caractéristiques physiques diverses, et surtout la couleur de leur peau varie considérablement selon le climat de la région où ils habitent. La ressemblance avec les Arabes est même reconnue. Ils sont nomades et sédentaires, habitant aussi bien les montagnes que les villes, au moins celles situées au bord du Sahara. Dans ces descriptions, les Kabyles algériens ne sont pas particulièrement distingués, étant simplement un groupe parmi d'autres. Il n'est guère besoin de souligner à quel point ces constatations diffèrent de ce qui deviendra l'orthodoxie peu après la conquête française, et à quel point elles semblent le résultat d'un véritable effort de compréhension et d'étude des données.

*

Ce survol trop rapide permet de voir que l'expédition française de 1830 ne s'avançait pas en terra incognita. Il faut corriger l'affirmation de Lucas et Vatin (1975: 11) selon laquelle « au commencement règne l'inconnu » et même la remarque de S. Chaker (1982-83: 216) selon laquelle, après la prise d'Alger, « on découvre alors l'existence des 'deux races' et des deux langues ». Car, comme nous l'avons vu, les Français étaient parfaitement au courant des conclusions des étrangers. Le fait que les connaissances sur les Berbères étaient assez répandues en 1830 est manifeste dans le témoignage du militaire Rozet (1850: 11), qui écrit que les Berbères en Algérie « parlent un langage particulier (le chovia), qui n'a de rapport avec aucune des langues connues, et qui doit être l'ancien numide ». L'anthropologie coloniale a choisi d'ignorer en grande partie ces recherches car elle obéissait à d'autres impératifs. Ainsi les recherches entreprises plus tard dans le siècle seront souvent une redécouverte des données connues

avant la conquête d'Alger. Mais ces écrits antérieurs, surtout ceux publiés en anglais ou en allemand, sont restés généralement peu connus parce que la politique coloniale en Algérie privilégiait l'opposition Arabe/Kabyle d'une façon qui a laissé des traces profondes jusqu'à nos jours. L'intérêt pour les Berbères manifesté par les anthropologues du début du xixe siècle s'est transformé en préférence pour les seuls Kabyles, cultivateurs et montagnards. Le reste de la population, perçu comme des Arabes pasteurs et nomades ne cultivant pas la terre, n'y avait par conséquent aucun droit. On cherchait dans l'anthropologie une justification de cette donnée politique et, par son occultation des recherches précoloniales, le discours colonial a réussi souvent à brouiller les pistes jusqu'à nos jours.

Université de Caen, 1992.

BIBLIOGRAPHIE

ADELUNG, J. C.

1812 Mithridates oder allgemeine Sprachenkunde... III. 1. Afrikanische Sprachen, fortgesetzt und bearbeitet von Dr J. S. VATER, Berlin, Voss.

AGERON, C. R.

1968 Les Algériens musulmans et la France (1871-1919), Paris, Presses universitaires de France, 2 vol.

BORY DE SAINT-VINCENT, J. B. G. M.

1827 L'Homme, Paris, Rey & Gravier, 2 vol.

1845 « Sur l'anthropologie de l'Afrique française », Compte rendu des Séances de l'Académie des Sciences, XX, 26 : 1812-1825.

BRUCE, J.

1813 Travels to Discover the Sources of the Nile, Edinburgh, A. Constable, 7 vol. (1^{re} éd. 1790).

CAMPBELL, T.

1837 Letters from the South, London, H. Colburn, 2 vol.

CANARD, M.

1951 « Une description de la côte barbaresque au dix-huitième siècle par un officier de la Marine russe », Revue africaine, 95 : 120-180.

CARETTE, A. E. H.

1850 Algérie, Paris, Firman-Didot.

CASTIGLIONI, C. O.

1826 Mémoire géographique et numismatique sur la partie orientale de la Barbarie appelée Afrika par les Arabes, suivi de Recherches sur les Berbères atlantiques, Milan, Imprimerie impériale et royale.

CHAKER, S.

1982-83 « Les études de linguistique berbère pendant la période coloniale », Libyca, 30-31: 215-222.

CHÉNIER, L.

1787 Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire de Maroc, Paris, chez l'Auteur, 2 vol.

DAUMAS, E. & FABAR, P. D.

1847 La Grande Kabylie: études historiques, Paris, Hachette.

GRAABERG TILL HEMSÖ, J.

1830 Cenni Statistichi e Geografici della Reggenza di Algeri, Milano, L. Nervetti.

HAIN, V. A.

1832 À la Nation. Sur Alger, Paris, Chez tous les marchands de nouveautés.

HODGSON, W. B.

1834 « Grammatical Sketch and Specimens of the Berber Language, Preceded by Four Letters on Berber Etymologies Addressed to the President of the Society, read October 2nd 1829 », Transactions of the American Philosophical Society, IV: 1-48.

1844 Notes on Northern Africa, the Sahara and Soudan, New York, Wiley & Putnam.

HORNEMANN, F. C.

1803 Voyages dans l'Afrique Septentrionale, ed. et trad. par L. M. Langlès, Paris, Dentu, 2 vol.

Høst, G.

1781 Nachrichten von Marokos und Fes in den Jahren 1760 bis 1768, Kopenhagen, C. G. Gottlob (1^{re} éd. danoise 1779).

JACKSON, J. G.

1968 An Account of the Empire of Morocco, London, F. Cass (1re éd. 1809).

KHODJA, H.

1985 Le Miroir, ed. par A. DJEGHLOUL, Paris, Sindbad (1re éd. 1833).

Laugier de Tassy, N.

1757 Histoire des États barbaresques qui exercent la piraterie, Paris, Chaubert, (1^{re} éd. 1725).

LUCAS, P. & VATIN, J.-C.

1975 L'Algérie des anthropologues, Paris, Maspero.

MALTE-BRUN, C.

1810 Précis de la géographie universelle ou description de toutes les parties du monde sur un plan nouveau, Paris, F. Buisson, 8 vol.

1824 « Questions proposées aux voyageurs. Première série », Bulletin de la Société de Géographie, II: 18-26.

1825 « Compte rendu de W. Shaler: 'Communication sur les Berbers d'Afrique' », Nouvelles Annales des Voyages, XXVII: 81-96.

Morgan, J.

1731 A Complete History of Algiers, London, A. Bettesworth & C. Hitch.

PANANTI, F.

1818 Narrative of a Residence in Algiers, London, H. Colburn (1^{re} éd. italienne 1817).

PEYSSONNEL, J. A.

1838 Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du Roi, in A. J. C. A. DUREAU DE LA MALLE, ed., Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger, Paris, Gide, vol. I.

POIRET, J. C. M.

1789 Voyage en Barbarie, Paris, Chez J. B. F. Née de la Rochelle, 2 vol.

PRICHARD, J. C.

1836-1847 Researches into the Physical History of Mankind, London, Gilbert, Sherwood & Piper, 5 vol. (1re éd. 1813).

RAYNAL, G. T.

1826 Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique, ed. par J. Peuchet, Paris, A. Costes.

REHBINDER, J. A. VON

1799-1800 Nachrichten und Bemerkungen über den algierischen Staat, Altona, 3 vol.

ROZET, P.

1850 Algérie, Paris, Firmin-Didot (1^{re} éd. 1831).

SHALER, W.

1824 « Communication on the Language, Manners and Customs of the Berbers or Brebers of Africa in a Series of Letters from W. Shaler Esq., Consul of the U.S. at Algiers, to Peter S. Duponceau », Transactions of the American Philosophical Society, New Series, II: 3-30.

1826 Sketches of Algiers, London, R. J. Kennett.

SHAW, T.

1738 Travels or Observations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant, Oxford, Printed at the Theatre.

THOMSON, A.

1987 Barbary and Enlightenment, Leyden, Brill.

1989 « Perceptions du découpage de l'espace dans le Maghreb précolonial », in N. MAAROUF, ed., Espaces maghrébins: pratiques et enjeux, Alger, Entreprise nationale des arts graphiques: 57-68.

UKERT, F. A.

1824 Vollständige und neueste Erdbeschreibung der Nordhälfte von Afrika, Weimar, Verlage des geographischen Instituts.

Valensi, L.

1969 Le Maghreb avant la prise d'Alger, Paris, Flammarion.

VENTURE DE PARADIS, J.-M.

1844 Grammaire et dictionnaire de la langue berbère, ed. par A. JAUBERT, Paris, Imprimerie royale.

1983 Tunis et Alger au XVIIIe siècle, ed. par J. Cuoq, Paris, Sindbad.